

## Hybridation au 16 novembre 2020

Selon la circulaire 7816 du 31 octobre, l'équipe de Direction a déterminé un plan d'hybridation suivant.

Ce plan devrait être d'application pour les 5 semaines à venir, sous réserve de changements liés à la parution d'une nouvelle circulaire ...

### A. Organisation des cours :

#### 1<sup>er</sup> degré :

Cours donnés en présentiel à 100% selon l'horaire habituel

#### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés :

Cours donnés à 50% en présentiel selon l'horaire habituel – 50% en distanciel avec travail **obligatoire** à réaliser à domicile **selon les modalités fixées par chaque professeur.**

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 16 au 20 novembre	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7
Du 23 au 27 novembre	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5
Du 30 novembre au 4 décembre	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7
Du 7 au 11 décembre	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5
Du 14 au 18 décembre	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7

De façon à **éviter le décrochage** et permettre aux élèves qui ne disposent **pas de matériel informatique** de ne pas être pénalisés, nous avons choisi de faire venir les élèves un jour sur deux. Les professeurs peuvent ainsi donner le travail à effectuer en autonomie à la maison. **Le travail demandé est évidemment proportionnel au nombre d'heures de cours prestées habituellement en classe.**

### **B. Session de Noël :**

La session initialement prévue en décembre est annulée. Les élèves seront évalués selon les modalités prévues par une circulaire qui doit nous parvenir ...

Les cours se donnent donc jusqu'au vendredi 18 décembre.

Le bulletin de la P2 sera distribué les 17 ou 18 décembre au lieu du 4 décembre initialement prévu.

### **C. Stages :**

Les stages sont maintenus dans le respect des règles fixées par les milieux d'accueil.

Il est fort probable que de nombreux élèves vont se retrouver sans lieu de stage. **Les élèves sans stage viendront à l'école selon l'horaire habituel.** Les professeurs leur donneront cours sans pénaliser les élèves en stage. Les professeurs de cours pratiques tenteront de pallier le manque d'expérience.

### **D. Repas :**

Les repas sont pris en classe. **Attention : les élèves amènent leur repas.** Pas de sandwicherie au sein de l'école ni de possibilité de réchauffer les repas. Les élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sortent sur le temps de midi en respectant les gestes barrières et en se conformant aux directives dictées par la Ville de Saint-Ghislain.

### **E. Cours d'éducation physique :**

Ils sont remplacés par des activités pédagogiques en classe. De façon à éviter de mélanger les classes, de nouveaux groupes seront établis. Les professeurs d'éducation physique prévoient des activités en classe en respectant les mesures en application pour tous les autres cours.

### **F. Locaux :**

Un local fixe sera attribué par classe. Seuls les cours pratiques (labo, dessin, ...) se feront dans les locaux spécifiques. Les locaux seront affichés à l'extérieur pour que les élèves puissent se rendre directement en classe.

### **G. Mesures sanitaires :**

Les mesures prises juste avant le congé seront toujours d'application.

En fonction des circulaires à venir ou de la réalité de terrain, ce plan pourrait être modifié.

L'équipe de Direction